

AVRIL accompagne
votre association

Les formations 1er semestre 2011

Trouver des moyens
de financement

La responsabilité des dirigeants

Tenir la comptabilité

A vos dossiers : trouver des moyens de financement



Journées des 25 et 26 mars
de 9h30 à 17h

Écrire un dossier de demande
de financement est un exercice délicat.

Ces deux journées ont pour objectif de :

- ① donner de l'information concrète sur les structures publiques qui peuvent financer les associations,
- ② avoir des éléments sur les appels à projets, les dépôts de dossier,
- ③ élaborer un budget,
- ④ préparer la rédaction de vos dossiers de demande de subventions.

Et cela en rencontrant d'autres acteurs
associatifs.

Intervenante : Céline Margerit

La responsabilité des dirigeants



Soirée du 12 avril
de 18h à 22h

Lorsque nous nous engageons dans une
association, nous engageons notre
responsabilité... et notre crainte d'être
pris en défaut dans son exercice.

A partir des situations concrètes rencontrées
par les participants, nous aborderons les dif-
férents niveaux de responsabilité en nous
donnant des repères pour notamment :

- définir la responsabilité dans le quotidien
de l'association (civile, pénale, morale...),
- permettre son exercice lucide et citoyen,
- préciser comment investir et délimiter sa
responsabilité au sein de l'association :
organisation de la prise de décision et
de sa mise en œuvre / jeux de pouvoir et
répartition des rôles,
- interroger la gouvernance.

Intervenant : Didier Pugeat

Les rencontres individualisées

toute l'année sur RDV



Toutes les formations ont lieu dans les locaux d'Avril, 6-8 rue Georges Couderc 07200 Aubenas

Tenir la comptabilité de l'association

Journées des 18, 19, 20 avril de 9h30 à 17H

Cette formation a pour objectif de vous apprendre à gérer concrètement la comptabilité de votre association :

- nous commencerons par désacraliser le vocabulaire,
- puis, il s'agira de comprendre les mécanismes de base de la comptabilité en s'exerçant sur des exemples,
- de les appliquer au cas de votre association : enregistrement de vos écritures,
- d'articuler les éléments de mise en place ou de consolidation de vos budgets.

Nous aborderons les questions diverses que vous avez à traiter sur le plan comptable.

Intervenant : Didier Pugeat

L'association Avril est née en 2005 en Sud Ardèche.

- Pour permettre à chacun par l'accès aux savoirs et à la réflexion, de construire son projet de vie et professionnel.
- Pour favoriser le travail en réseau, la coopération, pour inventer des solutions aux difficultés économiques et sociales de nos territoires.
- Pour inventer, construire et valoriser des alternatives innovantes, solidaires et respectueuses de l'humain et de l'environnement.
- Pour accompagner des porteurs d'initiatives dans le respect de leur choix de vie et par l'immersion dans un réseau de professionnels.

Ainsi il s'agit d'accueillir, d'informer et d'orienter les associations, de les accompagner dans leurs projets ou sur un besoin précis, de former les bénévoles et les salariés.

COMMENT ?

- Par l'acquisition d'outils concrets et pointus pour animer ou gérer votre association.
- Par la rencontre d'autres acteurs associatifs et l'échange d'informations, de contacts et d'expériences.
- En précisant les buts de votre association, son fonctionnement, ses publics et partenaires.

tarifs

	salarié de l'association	bénévole de l'association
formation en journée (Par jour)	175 €	30 €
formation en soirée	80 €	10 €
repas (par repas)	8 €	8 €

Contactez-nous !

Avril
6-8 rue Georges Couderc
07200 Aubenas

04 75 35 94 02
association.avril@gmail.com

organisme de formation déclaré
sous le numéro 82 07 006 005 07

LA COOPÉRATIVE
PEUPLE • CULTURE

Rhône-Alpes
Région

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ardèche
LE CONSEIL GÉNÉRAL